

Mont-Tendre

Il faisait grand beau et chaud. J'étais là, au fin quetset d'un mont entre le Grand Cunay et le Mont-Tendre, une sommité peu définie qui pourrait se nommer la Pierre à Coutiau, assis sur un rocher, avec d'un côté la Vallée, tout au moins ce qu'on peut en découvrir depuis là, et de l'autre la plaine vaudoise et le lac Léman, dominés au loin par les Alpes françaises où trône ce fabuleux Mont-Blanc. Un spectacle dont on ne saurait se lasser.

Il s'agissait de dîner. Ce que je fis avec un plaisir inexprimable après ces quelques heures de marche où j'avais pu tester ma forme qui n'était somme toute pas trop mauvaise, vu le manque d'entraînement dans ce domaine tout simple et pourtant si tonique et si enrichissant de la marche.

Et le paysage était ce que vous pouvez en deviner. J'aurais voulu trouver des mots pour le définir, mais aucun ne correspondait à ce que je pouvais considérer comme une immense fête de la nature. Superbe... insignifiant. Magnifique... bien terne. Grandiose... ce n'est pas encore cela. Bref, rien qui n'aille pour désigner cet ensemble de monts, de forêts, de pâtures, avec ici ou là un chalet qui apparaît. Mais plus encore que l'impression générale, c'était la végétation qui me fascinait. Ces fleurs courtes qui aiment à se gorger de soleil, tandis qu'une abeille passait de l'une à l'autre, mais choisissant toujours de la même espèce, ces fleurs violettes qui poussent en nombre et serrées en colonies sur les surfaces les plus déshéritées du site, là où il n'y a pratiquement aucune terre, juste des mousses et des cailloux.

Des cailloux ! Il semblait ici que rien n'avait pu se former en fait d'humus depuis le retrait si lointain des glaciers. Mais ce n'est pas certain. Il se pourrait ainsi qu'autrefois les arbres qui avaient poussé jusqu'au sommet du Mont-Tendre, c'est une certitude, avec des espèces différentes mêlées, avaient répandu au sol leurs feuilles ou leurs aiguilles année après année, et que cette matière organique avait peu à peu créé un humus consistant. Naissance en conséquence d'un biotope. Mais que l'homme bientôt avait condamné à s'appauvrir, avide d'espace pour mettre à pâturer ses bêtes, ayant détruit la forêt qui n'avait jamais pu se reconstituer, d'autant plus que le bétail avait lui aussi participé à cette destruction en broutant les rares recrues qui réussissaient à se hisser en direction du sommet. Destruction par le lessivage des sols et par l'érosion consécutive aux vents souvent violents en ces altitudes. Et bientôt le terrain avait acquis les caractéristiques qu'on lui trouve aujourd'hui, faible couche d'humus sur les bancs de rochers ou les pierriers, terre à peine plus épaisse dans des micros combes quelque peu protégées du vent.

Quel magnifique paysage, quand même. Emouvant. Réconfortant. Immortel. Apte à vous ouvrir les yeux sur les immenses beautés de nos sites. Je n'en revenais pas que cela soit si beau, avec ces fleurs, roses ou violettes ou jaunes, et parmi elles quelques orchis vanillés, mais beaucoup moins que je l'aurais espéré. L'espèce était-elle en voie de disparition ? Il me semblait qu'il y en

avait de deux sortes. Les unes, toutes petites, d'un rouge carmin presque noir, les autres plus grandes et plus claire. Mais toutes, il fallait les chercher sur ces pentes séchardes, discrètes et pourtant pas assez, puisque l'homme s'était acharné au cours des âges à la cueillir et peu à peu à en faire diminuer le nombre.

J'étais donc là. Et je pensais à Samuel Aubert, sur les œuvres duquel je travaillais, et qui, plus que je ne le ferais jamais, avait hanté ces paysages en son temps, en avait fait son terrain de prédilection pour l'analyse des plantes, lieu béni de ses promenades les plus nombreuses qu'ensuite il décrirait en des articles qui paraîtraient dans le journal local ou dans la Revue du dimanche.

Beauté, beauté au-delà de tous les descriptifs. Beauté qui vous transporte. Beauté immortelle, qui touchera encore les hommes demain. Et c'est si simple, des collines ou des montagnes, de l'herbe à profusion, des arbres, et des fleurs superbes. Comme un paradis. Il aurait fallu rester là, à méditer, regardant tour à tour la Vallée et la plaine vaudoise, et admirant une fois de plus le Mont-Blanc dont les pentes neigeuses vous fascinent. Le regarder, le regarder encore sans qu'on ne puisse se lasser du spectacle qu'il offre.

J'avais croisé tout à l'heure une dame de 82 ans qui était montée au Mont de Bière Devant où elle avait mis les cendres de ses chiens. Elle était venue s'y recueillir. Et c'est alors qu'elle m'avait dit que là aussi reposerait un jour ses propres cendres. Elle n'y trouvait rien de triste et d'inquiétant. C'était là la destinée de nous autres humains, vivre, sentir, aimer, et puis disparaître sans tambour ni trompettes. Et elle avait l'impression qu'elle serait bien, là, sur cette sommité, sur ce pâturage bientôt envahi par les arbres, puisqu'on ne le pâturerait plus. Et surtout avec toujours en perspective la grande et belle montagne qui la fascinait autant qu'elle m'avait enchanté moi-même.

Elle était montée ici dès le bord du chemin conduisant aux Monts de Bière Derrière et au bord duquel elle avait laissé sa voiture. Elle l'avait fait lentement vu son âge et une certaine corpulence, tout en me précisant que j'avais de la chance d'aller encore si allègrement, m'incitant à profiter au maximum de mon état, car qui sait l'avenir, tout d'un coup pof, vous faites une casse qui ne vous permet plus de goûter aux choses dont vous aviez joui pendant si longtemps. Je me trouvais alors riche au suprême degré de mes deux bonnes jambes et prêt à repartir d'un nouvel élan.

Rien ne pressait maintenant sur mon caillou. Le paysage était si beau que l'on aurait voulu ne jamais déloger du site. Rester là, admirer, se repaître, se fondre dans le paysage. Echapper au temps. Et puis aussi discuter en pensée avec Samuel Aubert, de tout et de rien, de ces fleurs, de ces peuplements, de la géologie du site. Et de l'immense beauté de cette nature que l'homme, pour l'heure, n'a pas encore trop estropiée. Mais qui sait, on le devine capable de tout. Profitons donc de la voir intacte telle qu'elle fut pendant des cents ans et même peut-être plus belle aujourd'hui que jadis où les forêts s'étaient réduites comme peau de chagrin.

Et je repensai à toutes ces fleurs que j'avais vues. Elles ne se combattent apparemment pas les unes les autres, mais au contraire laissent la place pour chacune. Et parmi celles-ci ces orchis vanillés que je cherche avec une constance pathétique et qui ne sont pas aussi nombreux que je le souhaiterais. La plante, c'est certain, est rare, et pourrait, qui le sait, peu à peu disparaître. Alors même qu'elle fut présente ici depuis le retrait des glaciers. Et il me vint alors que la fin d'une seule de ces espèces de fleurs, qui avait résisté pendant des milliers d'années, était un véritable drame dont l'humanité tout entière devait prendre conscience, alors qu'au contraire, la plupart des hommes non seulement n'en n'ont jamais entendu parler, mais aussi s'en fichent éperdument, appétit pour beaucoup qui ne va pas plus haut que le porte-monnaie ou que sa simple vie d'égoïste où le consumérisme domine. Il faudrait au contraire être altruiste et toujours prêt à lutter pour que survive ce qui a fait la beauté de notre environnement. Le peut-on ?

Les crêtes sont fort parcourues. Et chose étonnante, presque toujours entre deux monts apparaît une vaste dépression pourvue d'une végétation haute, sans beaucoup de fleurs, en laquelle se découvre parfois un vaste trou, un emposieu, un entonnoir, n'importe quoi qui prouve que là l'eau de pluie des sommités s'engouffre pour aller rejoindre on ne sait quelles rivières à des centaines de mètres plus bas. Il y a ainsi la vie à l'extérieur, avec ses composantes et ses règles, il y a aussi celle souterraine, si différente de l'autre, toute en obscurité, où règne dans le calcaire, les cavités et l'eau qui les a créées. On pourrait parler ici en millions d'années. Et une nouvelle fois le temps nous échappe. Sur lequel pourtant l'on n'arrête pas de s'interroger.

Le temps, où je suis moi-même inclus. Mais qui saura mon passage d'aujourd'hui, qui se souviendra de celui de l'an passé ? Personne. Les promenades ne laissent aucune trace. Elles sont inconsistantes. La beauté que l'on peut découvrir tandis qu'elles sont en cours, ne peut se mesurer sur aucune échelle, puisqu'elle disparaît aussitôt. On peut aimer, on peut s'extasier, tout cela ne servirait à rien si ce n'était quand même pour nous élever, pour nous enrichir, pour nous faire comprendre le miracle d'un présent qui n'est qu'une parenthèse infime dans la marche du monde.

Je vis les lointains, avec des forêts, des clairières et des chalets. Je tentai de mettre un nom sur chacun, ce que j'arrivai à faire. Ainsi connais-je cette région désormais, non pas comme ma poche, mais avec ces quelques données qui me permettent de m'y retrouver. Ce chemin mènera à tel ou tel chalet, cet autre, il plongera dans la forêt pour réapparaître beaucoup plus bas, à un autre niveau, un autre étage où se suivent d'autres chalets. Chacun de ceux-ci a son histoire, et celle-ci est vieille souvent de nombreux siècles. Les bâtisses pour la plupart ont brûlé mais pour être presque toujours reconstruites. Les dates sur les poutres de l'écurie permettent plus ou moins d'en déterminer l'âge. Bien rares sont celles que l'on aurait construites au XVIIIe siècle qui subsisteraient encore, et même dans la première moitié du XIXe. La plupart sont du milieu ou de la fin de ce

siècle, et pour quelques-unes, sans beaucoup de caractère, du XXe où les incendies, on n'en sait les raisons, ne cessèrent pas.

Un drame plane sur toutes ces bâtisses.

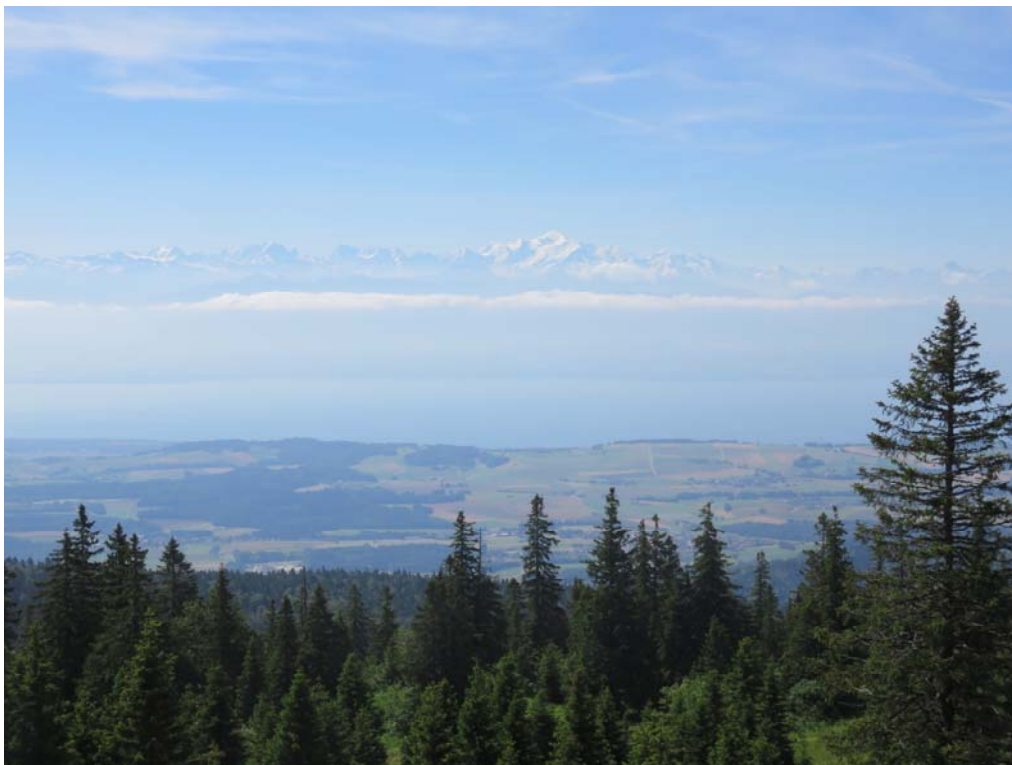
J'ai pénétré tantôt dans le chalet du Mont de Bière Devant. Nous allons le visiter dans ce qu'il offre encore d'éléments d'époque et tenter d'en retrouver un peu de son histoire architecturale.



Chemin conduisant aux Monts-de-Bière-Derrière. Refermer impérativement le clédar, svp ! Trois cents mètres après celui-ci, à gauche, part le petit cheminet qui vous conduit sans problème aux Monts de Bière Devant.



Peu avant le chalet des Monts-de-Bière-Devant, une falaise et un belvédère.



Monts-de-Bière-Devant. La vue est exceptionnelle, quoique ce jour-là un peu voilée par la brume, comme souvent par ailleurs.



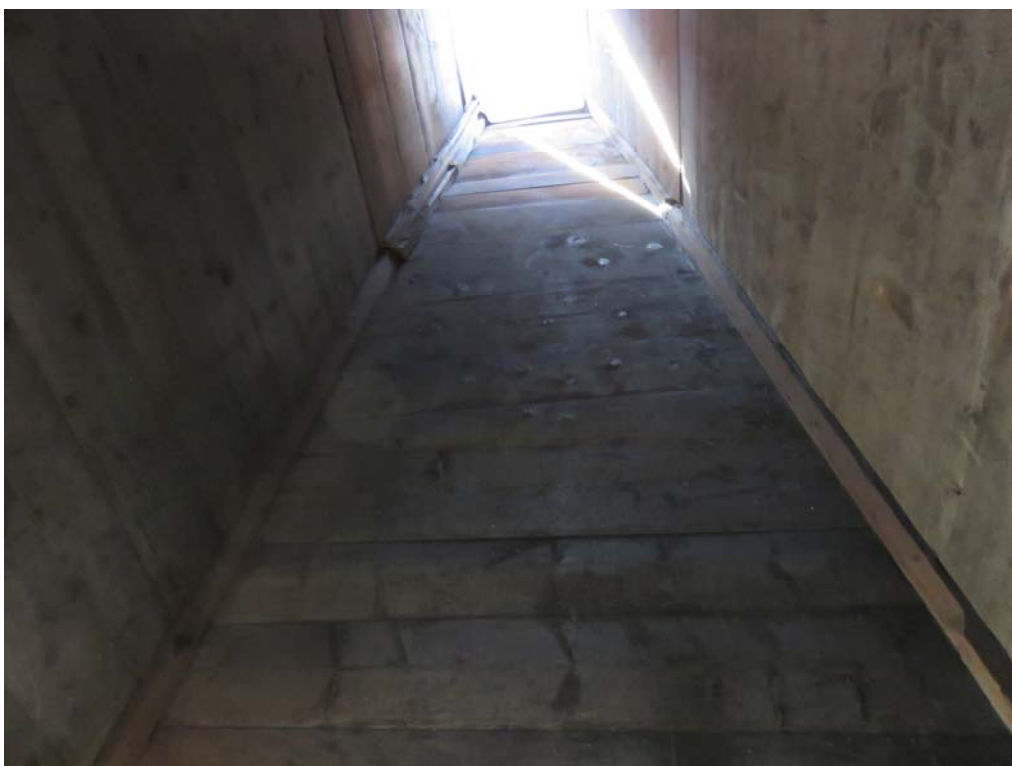
Chalet des Monts-de-Bière-Devant. Toit à quatre pans, avec ancienne cheminée. Porte et volet métalliques sont incongrus et gâchent le coup d'œil. L'abominable ferraille n'a rien à faire dans les chalets !



Arrière du chalet, où subsiste la seule chenaux alimentant la citerne recouverte d'une dalle de béton.



Présence de la cheminée de bois. Au vu de l'intérieur, elle ne nous apparaît pas comme très ancienne. Elle n'en reste pas moins très caractéristique et très belle. La potence pivotait dans l'élément métallique fiché contre l'une des poutres porteuses.



Les traces de suie de l'intérieur sont faibles. D'où notre supposition que la dite cheminée ne soit guère ancienne.



Poutraison au niveau de l'écurie. Tout le travail des anciens charpentiers est là, dans sa complexité. Pour plus de détails sur les divers éléments dont est composée la charpente, voir l'ouvrage : Daniel Glauser, chalets d'alpage du parc naturel régional Jura vaudois, Favre, 2012.



On reste toujours fasciné par l'élégance de ces charpentes.





Apparaît à plusieurs reprises les initiales de HR. Ici 1892. On pourrait imaginer, au vu de la qualité de l'inscription, qu'il s'agisse du charpentier.



Une date plus ancienne permet d'en douter. Néanmoins d'après ces deux dates on peut imaginer que le chalet fut construit, ou plutôt reconstruit à cette époque. L'ancien avait-il brûlé ?



Les chevrons, tout au moins la partie extérieure, ont du être remplacés.



La promenade se poursuivra en direction des Monts-de-Bière-Derrière. Au loin le chalet du Petit-Cunay. Plus loin encore, celui de Druchaux.



Le chalet des Monts-de-Bière-Derrière. Construction moderne fonctionnelle et confortable, néanmoins sans intérêt architectural. L'ancienne bâtisse avait-elle brûlé ?



Les pâturages, en ce début de juillet, sont de véritables jardins, avec une flore vraiment formidable.



Regard contre l'ouest. Au centre la combe du Pré-de-Bière.



Le voilà donc, cet orchis vanillé si précieux. Si extraordinaire. Si rare. Et si odorant !



Le Grand Cunay. Long chalet avec toit à quatre pans. L'extérieur est par trop moderne. Ce qui n'empêche pas le jeune bétail de se plaire là-haut où la pâture est bonne malgré l'altitude. Vous pouvez ici même vous procurer des cartes postales à 2.- la pièce. La caisse est relevée tous les jours !



Une belle charpente aussi pour le Grand Cunay. Le vert de la poutre transversale prouve les gouttières d'autrefois. Le chalet là aussi ne saurait être ancien. Fin du XIXe siècle ? Il semblerait ainsi qu'il ait été reconstruit plusieurs fois. En témoigne le contrat ci-dessous.

Du 27^e may 1754

Il a été convenu entre les sieurs Conseillers et Gouverneurs de l'honorable commune de Bière et maître Jean Jaques Rochat, conseiller de L'Abbaye pour lequel s'est engagé de faire toutes les charpentes et maçonneries nécessaires pour rétablir le chalet de la montagne du Grand Cunay dans le même endroit où il existait, et cela de la manière suivante.

1o Le dit Rochat a promis faire faire toutes les murailles dans clos et dedans dudit chalet de deux pieds de roy d'épaisseur et de l'hauteur nécessaire jusqu'au toit, et les fondements des murailles neuves et autres les terres ? qu'il y aura.

Item. Ragrandira le dit chalet en maçonnerie et charpente de dix pieds de roy de la même manière que ci-dessus pour faire une chambre ; le dit fournira à ses frais les pierres de taille et autres qui manqueront pour les portes, fenêtres et coins de muraille, sable et chaux, en un mot, tout ce qui manquera pour icelles.

Item, fera toutes les charpentes, couvertures avec du beau et bon encelle, et plancher de l'écurie bien chevillé.

Item, devra lier les chevrons à la faîte bien chevillé l'un avec l'autre en dessus des pannes. Item, devra les biens crosser avec deux grandes crosses pour chaque chevron, et crossés les uns avec les autres. Et quant aux lattes, elles devront être mise qu'à deux poutres de distance de l'une à l'autre, et clouées de trois grands clous chacune, outre des bonnes chevilles plantées sur chaque chevron.

Item, devra mettre des pièces façon de chenaux tout le long de la fraîte du toit, que les vents ne puissent y faire dommages, bien crossées avec des grandes crosses de fer.

Item, il fera des murailles pour séparer la cuisine d'avec l'écurie et la chambre à lait de l'hauteur convenable liées avec celle d'en clos jusqu'au toit.

Item fera et posera des chenaux tout à l'entour du toit, qui conduira les eaux à la citerne.

Item, fera une belle et bonne cheminée d'ais aud. chalet avec des contrevents pour parer la pluie.

Item, le couvert soit avant-toit, devra avoir quatre pieds de roy pour servir de couvert aux vaches.

En un mot, le dit Rochat fournira à ses frais tous les matériaux , fermentes, clavins, ais et feuilles nécessaires à ses propres frais, comme aussi toutes les encelles qu'il faudra pour couvrir led. chalet.

Et la commune fournira sur la place tous les marinages et lattes qu'il faudra pour la construction d'icelui chalet, lequel chalet devra être fait et parfait pour entre ci et un mois, à portes fermées et reçu a dit maître au contentement de l'honorable Conseil, sous peine par le dit Rochat d'en répondre et supporter tous frais et dommages qui en pourraient avoir par son défaut.

Le dit Rochat s'est chargé et a pris pour son compte les marchés qui ont été fait pour l'encelle et le chafour qui seront compris sur la somme de sept cent septante-cinq florins qui ont été promis par led. Conseil pour la construction d'icelui chalet pour toutes choses, lors que lad. commune soit chargée de quoi que ce soit plus outre, à la réserve de ce qui avait été promis aud. Rochat ci-devant pour réparer une brèche qu'il y avait au vieux chalet qu'il n'avait pas faite dont il demeure quitte par le présent convenant.

Laquelle somme de 775 fl. lui sera payée par le Gouverneur à mesure que les ouvrages dud. chalet s'avanceront, ainsi convenu et promis par led. Rochat d'observer en obligation de ses biens, sur mes mains led. jour, atteste :

JMonthoux (avec paraphe). ¹

¹ Copie de l'original dans : Daniel Glauser, Chalet d'alpage du parc naturel régional Jura vaudois, Favre, 2012, pp. 32 à 33. Orthographe rectifiée. Suppression des abréviations. Avec les fautes de lecture ordinaires.



Le site du Grand Cunay offre aussi une vraie leçon de géologie.



Les parties les plus rocheuses n'en offrent pas moins un biotope à certaines plantes qui y poussent à profusion.



On retrouvera la voiture au niveau de la Racine et du Croset au Boucher. Regarder contre l'ouest est un vrai enchantement.